

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE  
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS  
LUNDI, LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2010  
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Nancy Belleau*  
*Cloé Racine*  
*Catherine Aubut*  
*Raynald Demers*  
*Daniel Bérubé*

formant quorum sous la présidence du maire *Michel Côté*

Absent : *Pierre Gauthier (1)*

Gil Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 6 personnes.

La séance est ouverte par un mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
  - a) séance ordinaire du 12 janvier 2010
3. Administration financière
  - a) encaissements de janvier 2010
  - b) adoption du bordereau des comptes à payer de janvier 2010
  - c) emprunt temporaire au Fonds de roulement
4. Cas particuliers
5. Correspondance
6. Dossier Eau potable
  - a) Suivi
  - b) Honoraires professionnels BPR
  - c) Budget d'honoraires BPR
7. Aqueduc/égouts rue Des Épinettes – demande de CA
8. Démission du coordonnateur en loisirs
9. Activités semaine de relâche – Aide financière de l'URLS
10. Demande de subvention Emploi Été Canada
11. Rôle d'évaluation 2011-2012-2013
12. Règlement abrogeant le règlement # 237 – Financement service 9-1-1
13. Période de questions
14. Varia
  - a) Demande au MDDEP soutien technique vs usine d'épuration
  - b) Délégation d'un représentant – Dossier transfert de la garderie à la CS
  - c) Appui au Carrefour Jeunesse emploi
  - d) Mandat pour l'Agent de développement rural – Sauvegarde de l'église
15. Levée ou ajournement de la séance.

\*\*\*\*\*

1. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2010-013

*Proposé par Catherine Aubut  
Appuyé par Nancy Belleau*

*Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.*

**ADOPTÉ**

2. **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

a) *séance ordinaire du 12 janvier 2010*

2010-014

*Proposé par Catherine Aubut  
Appuyé par Cloé Racine*

*Et résolu que le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2010 soit adopté tel que présenté.*

**ADOPTÉ**

3. **ADMINISTRATION FINANCIÈRE**

a) *encaissements de janvier 2010*

*Le bordereau des encaissements de janvier totalise 17 727,47 \$.*

b) *adoption du bordereau des comptes à payer de janvier 2010*

*Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 janvier 2010.*

---

*Gil Bérubé, Sec.-très.*

*Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois de janvier 2010 ont été transmis à chacun des élus avant la présente séance, il est :*

2010-015

*Proposé par Daniel Bérubé  
Appuyé par Nancy Belleau*

*Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois de janvier 2010 au montant de 75 308,19 \$ soit adopté tel que présenté.*

**ADOPTÉ**

c) *emprunt au fonds de roulement*

2010-016

*Proposé par Cloé Racine  
Appuyé par Catherine Aubut*

*Et résolu d'emprunter un maximum de 45 000,00 \$ au fonds de roulement si besoin. Ce montant sera remboursé avant la fin de l'année 2010 dès que l'argent des taxes et des subventions à recevoir sera perçu.*

**ADOPTÉ**

4. **CAS PARTICULIERS**

*Aucun*

5. **CORRESPONDANCE**

6. **DOSSIER EAU POTABLE**

a) *Suivi*

*Le rapport de l'hydrogéologue sera déposé cette semaine.*

b) *Honoraires professionnels BPR*

2010-017

*Proposé par Raynald Demers*

*Appuyé par Daniel Bérubé*

*Et unanimement résolu d'autoriser le paiement de la facture # 10012956 de BPR Groupe-conseil au montant de 4 507,05 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts pour la révision du projet 2009 et l'hydrogéologue dans le cadre de notre projet d'eau potable. Ils sont inscrits à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.*

**ADOPTÉ**

b) *Budget d'honoraires BPR*

2010-018

*Proposé par Raynald Demers*

*Appuyé par Daniel Bérubé*

*Et unanimement résolu d'approuver le budget d'honoraires présenté par BPR Groupe-conseil au montant de 5 500,00 \$ taxes en sus. Ce budget représente les coûts pour la révision du projet d'eau potable et comprend une révision du concept, des ouvrages requis pour le traitement de l'eau potable, suite aux résultats du pompage longue durée, la révision des coûts ainsi que les ajustements à faire à la demande d'aide financière au MAMR. Les travaux seront réalisés sur une base horaire et seuls les honoraires engagés seront facturés, et ce selon les taux établis par le décret 1235-87. Ces coûts seront inscrits à la prochaine programmation des travaux pour le retour de la taxe d'accise 2010-2013.*

**ADOPTÉ**

7. **AQUEDUC/ÉGOUTS RUE DES ÉPINETTES – DEMANDE DE CA**

2010-019

*Proposé par Cloé Racine*

*Appuyé par Nancy Belleau*

*Et unanimement résolu de mandater la Firme Éco l'Eau afin de préparer une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs afin de procéder au bouclage des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Des Épinettes.*

**ADOPTÉ**

8. **DÉMISSION DU COORDONNATEUR EN LOISIRS**

2010-020

*Proposé par Nancy Belleau  
Appuyé par Cloé Racine*

*Et unanimement résolu que suite à la démission de Monsieur Olivier Gillet à titre de coordonnateur en loisirs, et ce pour des raisons de disponibilité, la municipalité ouvrira un nouveau concours afin de combler ce poste. Les mêmes conditions s'appliquent. Monsieur Gillet demeure en poste jusqu'à la fin du mois de février le temps de lui trouver un successeur.*

**ADOPTÉ**

9. **ACTIVITÉS SEMAINE DE RELÂCHE – AIDE FINANCIÈRE DE L'URLS**

2010-021

*Proposé par Daniel Bérubé  
Appuyé par Nancy Belleau*

*Et résolu que le conseil mandate le coordonnateur en loisirs pour faire une demande d'aide financière de 300\$ à l'URLS pour organiser des activités dans le cadre de la semaine de relâche 2010.*

**ADOPTÉ**

10. **DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA**

2010-022

*Proposé par Raynald Demers  
Appuyé par Catherine Aubut*

*Et résolu que le conseil demande au gouvernement du Canada, département des ressources humaines et développement des compétences, une subvention dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada 2010 pour l'engagement d'étudiants lors de la prochaine saison estivale. Il est de plus résolu que le directeur général et secrétaire trésorier signe tous les documents relatifs à ce programme gouvernemental.*

**ADOPTÉ**

11. **RÔLE D'ÉVALUATION 2011-2012-2013**

2010-023

*Proposé par Raynald Demers  
Appuyé par Nancy Belleau*

*Et unanimement résolu que suite à de nouvelles discussions avec la Firme Servitech concernant l'équilibration de notre rôle d'évaluation pour le prochain cycle triennal soit 2011, 2012, 2013, il est convenu de reconduire le rôle au lieu de procéder à une équilibration par secteur. La présente résolution annule la résolution # 2010-009 adopté le 12 janvier dernier.*

**ADOPTÉ**

**12. RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 237 –  
FINANCEMENT SERVICE 9-1-1**

**RÈGLEMENT # 313**

**Règlement abrogeant le règlement # 237  
sur l'opération d'un centre de réponses  
des appels 9-1-1**

**CONSIDÉRANT QUE** le 6 mai 1996 le conseil a adopté le règlement # 237 concernant les opérations d'un centre de réponses des appels 9-1-1;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013 que le gouvernement a conclue avec les municipalités prévoit la mise en place d'une mesure afin que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1;

**CONSIDÉRANT QU'** il a été décidé que cette mesure prendra la forme d'une taxe municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Assemblée nationale a adopté au printemps 2008 (projet de loi n° 82) et au printemps 2009 (projet de loi n°45) les dispositions législatives requises, et qu'une nouvelle section, comprenant les articles 244.68 à 244.74 a ainsi été introduite dans la Loi sur la fiscalité municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** les articles 244.68 et 244.69 de cette loi édictent la nouvelle obligation qui est faite à toute municipalité locale d'adopter aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 un règlement par lequel elle impose sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe payable par le client du service et diverses règles applicable à ce règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** le 3 août 2009 la municipalité a adopté le règlement par lequel elle impose sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe payable par le client du service et diverses règles applicable à ce règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'adoption de ce règlement le conseil désire abroger le règlement # 237.

**Pour ces motifs il est  
Proposé par Daniel Bérubé  
Appuyé par Catherine Aubut**

**Et unanimement résolu que le règlement # 313 ayant pour titre  
Règlement abrogeant le règlement # 237 sur l'opération d'un centre de  
réponses des appels 9-1-1 soit adopté et décrète ce qui suit :**

**ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

**Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.**

**ARTICLE 2 :**

*Le règlement # 237 concernant les opérations d'un centre de réponses des appels 9-1-1 adopté le 6 mai 1996 est par le présent abrogé.*

**ARTICLE 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

*Le présent règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la Loi.*

---

*Michel Côté, maire*

---

*Gil Bérubé, dg/sec.-très.*

*Avis de Motion : 09-12-07*

*Adoption : 10-02-01*

*Publication : 10-02-02*

*(1) Le conseiller Pierre Gauthier prend son siège à 20h43*

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. VARIA**

***a) Demande au MDDEP soutien technique vs usine d'épuration***

***CONSIDÉRANT QUE*** la Municipalité de Saint-Donat a procédé à la construction en 1998 d'étangs aérés dans le but de traiter ses eaux usées;

***CONSIDÉRANT QUE*** depuis ce temps nous avons connu différents problèmes au niveau du fonctionnement de ces étangs;

***CONSIDÉRANT QUE*** ce système a été approuvé par les autorités compétentes lors de sa conception;

***CONSIDÉRANT QU'***on nous demande maintenant de procéder à des correctifs afin de rendre ce système conforme et ce à fort coût.

***Pour ces motifs, il est***

***Proposé par Pierre Gauthier***

***Appuyé par Nancy Belleau***

2010-024

*Et résolu que la Municipalité de Saint-Donat demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de nous fournir gratuitement une aide technique afin de trouver une solution durable et peu coûteuse pour la mise aux normes de notre système de traitement des eaux usées.*

**ADOPTÉ**

***b) Délégation d'un représentant – Dossier transfert de la garderie à la CS***

***Considérant que*** des discussions sont présentement en cours avec la Commission scolaire des Phares concernant l'ouverture à l'école Lévesque d'une garderie scolaire;

*Considérant qu'un comité provisoire a été mis sur pied afin d'assurer le transfert de la garderie d'âge scolaire qui est opérée présentement par Les 101 Donatiens, organisme sans but lucratif formé des parents utilisateurs;*

*Considérant que le conseil a déjà donné son appui à ce comité et entend s'impliquer davantage dans ce dossier;*

*Considérant que ce transfert garantirait la viabilité à long terme d'une garderie scolaire;*

**2010-025**

*Pour ces motifs, il est  
Proposé par Nancy Belleau  
Appuyé par Catherine Aubut*

*Et résolu que la Municipalité de Saint-Donat désigne le conseiller Pierre Gauthier afin la représenter lors des discussions en cours pour le transfert de la Garderie les 101 Donatiens à l'École Lévesque.*

**ADOPTÉ**

**c) Appui au Carrefour Jeunesse emploi**

*Considérant que toute la population, particulièrement les personnes inactives, risquent de développer des problèmes de santé et de maladies chronique tels : le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'asthme et le cancer;*

*Considérant que le conseil municipal accorde de l'importance à des milieux de vie favorables à la prévention;*

*Considérant que le besoin d'information et de soutien pour la réalisation et/ou la continuité de clubs de marche dans La Mitis suscite un intérêt marqué pour plusieurs citoyens, suite au succès du « Carnet de marche » dans La Mitis.*

**2010-026**

*Pour ces motifs, il est  
Proposé par Catherine Aubut  
Appuyé par Nancy Belleau*

*Et résolu que la Municipalité de Saint-Donat appuie le Carrefour jeunesse emploi Mitis dans son projet de Transport Actif qui vise à :*

- *La mise en place de clubs de marche dans la municipalité.*
- *La promotion de la marche en association avec les partenaires du milieu.*
- *La sensibilisation et l'information de la population en ce qui a trait aux Clubs de marche et aux bienfaits de la marche comme activité permettant l'atteinte ou la conservation de la santé.*
- *La distribution continue de Carnets de marche.*

**ADOPTÉ**

*d) Mandat pour l'Agent de développement rural – Sauvegarde de l'église*

**2010-027**

***Proposé par Raynald Demers***

***Appuyé par Catherine Aubut***

*Et unanimement résolu de mandater l'agent de développement rural, monsieur Benoît Lorrain-Cayer afin de faire des recherches pour trouver des programmes de subventions qui pourraient venir en aide pour la rénovation de l'église.*

***ADOPTÉ***

**15. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION**

**2010-028**

***Proposé par Daniel Bérubé et résolu que la session soit levée.***

***ADOPTÉ À 21h10***

\_\_\_\_\_  
***Michel Côté, maire***

\_\_\_\_\_  
***Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.***

.....